

**Conseil de l'Ecole Doctorale Sciences du Numérique et de l'Ingénieur**  
**Jeudi 15 avril 2021 – 14h**  
**Visio conférence**

**Collège enseignants-chercheurs** : BERTUCCI William, BOLAERS Fabrice, DI MENZA Laurent, HÉNON Éric, MALLET Jérémy, MBOUP Mamadou, PASSAT Nicolas, PRON Hervé, RIERA Bernard, VROMAN Isabelle, ZÉNINARI Virginie.

**Collège doctorants** : AZZOUZ Imen, BARRIOS Théo, LAFOUGE Noémie.

**Membres extérieurs** : MAQUIN Didier (Université de Lorraine - ED IAEM), SAANOUNI Khemais (UTT - ED SPI), THIERRY Simon (Adoc Métis).

**Membres excusés** : MARION Christelle, POTIRON Sylvain.

**Directeur de l'ED SNI** : AYAD Rezak.

**Gestionnaire de l'ED SNI** : BUFFET Ségolène.

**Directrice du Pôle SNI** : LADOUCKETTE Sophie (invitée permanente).

**Invitée** : MARIN Béatrice, chargée de mission « Coordination des Écoles Doctorales »

**Pouvoirs** :

Les pouvoirs ne sont pas autorisés pour les réunions en visio-conférence.

Début de la séance à 14h05.

**Rappel de l'ordre du jour** :

- 1/ Validation des prochaines dates du CED
- 2/ Approbation du compte-rendu du CED du 12/11/2020
- 3/ Mouvements au sein du CED
- 4/ Dispositif « Allocations doctorales 2021 »
- 5/ Points d'information
- 6/ Point sur l'effectif doctoral
- 7/ Point sur le suivi des doctorants (rapport d'avancement, comité de suivi, rendez-vous de fin de thèse...)
- 8/ Bilan du dispositif DocSIT 2021
- 9/ Projet « Rencontre Annuelle de l'ED SNI »

Questions diverses

### **1/ Validation des prochaines dates de réunion du conseil de l'ED SNI**

Jeudi 8 juillet 2021 à 14h

Jeudi 25 novembre à 14h

### **2/ Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED SNI du 12 novembre 2020**

Après prise en compte des remarques faites par Nicolas PASSAT, Simon THIERRY et Khemais SAANOUNI, le projet de compte-rendu est soumis au vote :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 16

Le compte-rendu du CED du 12 novembre 2020 est approuvé.

Rezak AYAD trouve que le délai de validation des comptes-rendus est trop long. Il propose donc de les faire valider plus rapidement pour permettre leur diffusion au sein des unités de recherche rattachées à l'ED SNI, sans attendre la tenue du prochain conseil. L'ensemble du conseil se prononce pour.

### **3/ Mouvements au sein du conseil de l'ED SNI**

- ***Mouvement au sein du collège 1*** « Enseignants chercheurs/Chercheurs rattachés à l'ED »

Bernard RIERA remplace Luiz-Angelo STEFFENEL.

- ***Mouvement au sein du collège 3*** « Personnalités extérieures »

Marie-Hélène MILLOT (ENEDIS) a quitté le conseil de l'ED suite à une mutation. Le 12 novembre 2020, Rezak AYAD avait précisé qu'il faudra proposer au conseil du 15 avril 2021 des noms de personnes pour en valider un seul qui occupera le siège vacant. Il propose la candidature de Laurent STIEN, ENEDIS, Adjoint au Directeur Régional Champagne-Ardenne.

Après une brève présentation de la biographie de Laurent STIEN, Rezak AYAD demande si les membres du conseil ont d'autres noms à proposer.

Virginie ZÉNINARI fait remarquer que cette personnalité du monde socioéconomique n'est pas titulaire d'un doctorat.

Rezak AYAD souligne que cette condition n'est pas requise d'après l'arrêté du 25 mai 2016 qui régit le doctorat en France.

Pour Khemais SAANOUNI, il est préférable d'avoir une personne qualifiée venant d'une entreprise susceptible de financer des thèses.

Le nom de M. STIEN est soumis au vote :

Abstention : 9

Contre : 1

Pour : 7

- **Mouvement au sein du collège 4** « Doctorants »

Imen AZZOUC suppléante d'Elhassan AMATERZ le remplace suite à sa soutenance de thèse.

Depuis janvier 2021, le nombre d'Unités de Recherche (UR) rattachées à l'ED SNI est passé de 8 à 10.

Les UR MATIM (\*), dirigée par Mohammed LACHI, et LICIS (\*), administrée provisoirement par Laurent LUCAS, sont désormais rattachées à l'ED SNI. Rezak AYAD souhaite amorcer la question de leur représentation au sein du conseil de l'ED SNI, au même titre que l'équipe MIME (\*) de l'UMR MEDyC (\*).

MATIM venant de l'ITHeMM et le LICIS du CReSTIC, Virginie ZÉNINARI, propose qu'un des trois sièges appartenant actuellement à l'ITHeMM et au CReSTIC revienne respectivement à MATIM et au LICIS.

Rezak AYAD propose d'augmenter le nombre de sièges à 26 et d'accorder ainsi 1 siège aux deux nouvelles UR, et aussi 1 siège pour MEDyC (équipe MIME).

Didier MAQUIN explique qu'à l'Université de Lorraine les sièges ne sont pas attribués en fonction du nombre d'HDR des UR, mais en fonction des thématiques portées par les thèses en cours.

Le débat sur la question des rattachements principal et secondaire est de nouveau relancé.

Rezak AYAD propose à Béatrice MARIN d'interpeller les vice-présidents recherche de l'université sur deux points :

- la représentation de toutes les UR rattachées à l'ED SNI,
- les rattachements principal et secondaire des enseignants-chercheurs et chercheurs.

#### **4/ Dispositif « Allocations doctorales 2021 »**

14 décembre 2020 : remontée des demandes à l'ED.

Le conseil restreint de l'ED SNI s'est réuni le 12 janvier 2021 et a classé 19 dossiers dont 3 cotutelles.

L'ANR a été mandatée par la Présidence de l'URCA pour expertiser les 63 dossiers remontés pour l'ensemble de l'établissement (1 expert par dossier).

Suite à la réunion de la Commission recherche du 30 mars 2021, 23 dossiers (dont 7 de l'ED SNI) ont été transmis à la Région Grand Est et 3 au Grand Reims.

Les dossiers de demande d'allocations doctorales pour cotutelles de thèse faisant l'objet d'un appel à projet spécifique, les 3 dossiers de l'ED SNI seront remontés à la Région le 23 avril 2021.

La pré-sélection de la Région sera faite en mai/juin 2021.

Les auditions des candidats auront lieu en juin 2021.

Les contrats doctoraux débuteront en octobre 2021.

Béatrice MARIN rappelle que le Grand Reims ne participe plus au financement des thèses en cotutelle.

William BERTUCCI trouve regrettable qu'il n'y ait eu qu'un expert ANR par dossier. Béatrice MARIN indique qu'il y aura deux experts par dossier l'an prochain.

## **5/ Points d'information**

- **Congés des doctorants**

Noémie LAFOUGE a reçu un mail du service RH du campus Moulin de la Housse lui indiquant que les doctorant.e.s ont droit à 25 jours de congés par an auxquels ils/elles doivent retrancher les jours fériés suivants :

-25 décembre

-1<sup>er</sup> janvier

-15 août

-Lundi de Pentecôte au titre de la journée de solidarité

Le conseil suggère à Noémie LAFOUGE de contacter la direction des Ressources Humaines en vue d'obtenir une réponse à ses questions.

- **Formation à la qualité de l'encadrement doctoral : 8 et 9 décembre 2020**

Cette formation a été organisée conjointement par les Directions des Ressources Humaines de l'URCA et de l'UTT.

L'organisme formateur était l'Association Bernard Grégory.

Elle a réuni 13 inscrits UTT, 6 inscrits URCA et 1 inscrit EPF.

Coût de cette formation : 3 300€

Le programme était le suivant :

- les rôles d'encadrant.e et de doctorant.e, la construction d'une relation efficace ;
- l'intégration d'un.e doctorant.e et le rôle clé de la première année ;
- accompagner la prise d'autonomie du/de la doctorant.e, l'écoute active ;
- jeux de rôles ;
- assurer la qualité du recrutement d'un.e doctorant.e ;
- favoriser l'évolution professionnelle de son/sa doctorant.e ;

Bilan mitigé ; Rezak AYAD et Khemais SAANOUNI déplorent un manque d'assiduité. Virginie ZENINARI suggère que la formation soit organisée sur des périodes de l'année universitaire où les personnes intéressées seraient plus disponibles, par exemple courant juin.

- Doctoriales URCA/UTT

La Région Grand Est dans sa stratégie 2020/2030 encourage l'organisation de doctoriales surtout pour les doctorant.e.s qu'elle finance.

Ces doctoriales seront organisées par le Réseau ESR Champardennais. Elles auront pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des doctorant.e.s ainsi que les rencontres entre doctorant.e.s.

Les doctorant.e.s en fin de processus (3<sup>ème</sup> année et plus) seront concernés.

10 à 12 doctorant.e.s seront sélectionnés par ED.

Une valorisation par 6 ECTS de la participation aux doctoriales est proposée.

- MT 180 édition 2021

L'édition 2021 de « Ma Thèse en 180 secondes » a réuni 24 candidats de l'URCA et de l'UTT.

Son organisation a été gérée par le réseau ESR Champardennais.

L'ED SNI a été représentée par les quatre candidat.e.s suivant.e.s de l'unité de recherche ITheMM :

- Mohamed FARHAT
- Adélaïde LEROY
- Rym AZZOUZ
- Amirouche GOUMGHAR

Mohamed FARHAT a remporté le prix des internautes et Adélaïde LEROY le prix de la Fondation.

La finale nationale a lieu le 10 juin 2021 à Paris.

La finale internationale aura lieu le 30 septembre 2021 à Paris.

- Révision du règlement intérieur de l'ED SNI

Rezak AYAD indique que le règlement intérieur de l'ED SNI doit être revu. Il propose d'y inclure notamment la nouvelle procédure HDR. Il suggère la réunion du groupe de travail relatif au règlement intérieur pour mettre à jour le texte. Les modifications seront soumises au Conseil de l'ED SNI lors de la réunion du jeudi 8 juillet 2021.

- Projet de séminaires de l'ED SNI

Rezak AYAD propose de mettre en place des séminaires thématiques à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres universités (cas de l'Université de Strasbourg par exemple). Ces séminaires auraient lieu 1 fois tous les 2 ou 3 mois. Cette action fédératrice favoriserait la participation des doctorant.e.s et valoriserait le lien entre enseignants-chercheurs/chercheurs des unités de recherche rattachées à l'ED SNI.

Un groupe de travail est mis en place. Les 3 représentants du collège doctorants à savoir Imen AZZOUZ, Noémie LAFOUGE et Théo BARRIOS acceptent d'en faire partie.

## **6/ Point sur l'effectif doctoral**

Au 15 avril 2021, l'ED SNI compte 126 inscrits (40 femmes, 86 hommes).

Le rapport doctorant.e.s/HDR est de 1 HDR pour 1,3 doctorant.e.

Au 15 avril 2021, 6 soutenances ont eu lieu sur l'année 2021.

L'ED compte 9 cotutelles de thèse financées par l'URCA et 17 hors contrat doctoral. Ainsi, 35% des cotutelles de l'ED sont co-financées par l'URCA.

Origines des financements des thèses en cours :

- Contrat doctoral : 45%
- CIFRE : 16%
- Rémunération non dédiée à la préparation du doctorat : 12%
- Bourses gouvernements étrangers : 9%
- Bourses gouvernement français : 4%
- Programme européen : 2%
- Bourses PHC : 2%
- Bourses Profas : 2%
- Fondation, association : 2%
- Autres : 5%

## **7/ Point sur le suivi des doctorants (rapport d'avancement, comité de suivi, rendez-vous de fin de thèse...)**

Les inscriptions et réinscriptions 2021/2022 auront lieu du :

- 6 juillet au 20 juillet 2021
- 18 août au 6 décembre 2021

Les doctorant.e.s inscrit.e.s en 1<sup>ère</sup> année devront saisir leur rapport d'avancement sur ADUM à compter du 1<sup>er</sup> juin et devront le rendre par mail à l'ED pour le 15 juin 2021 au plus tard.

Les doctorant.e.s inscrit.e.s en 2<sup>ème</sup> année devront organiser un comité de suivi individuel entre le 1<sup>er</sup> avril et le 9 juillet 2021.

Les doctorant.e.s inscrit.e.s en 3<sup>ème</sup> année et plus auront un rendez-vous de fin de thèse avec le directeur de l'ED le 7 juin 2021.

## **8/ Bilan dispositif DocSit 2021**

L'URCA était le porteur de l'édition 2021 du dispositif DocSIT.

Deux thèmes ont été validés par le comité de pilotage du dispositif :

- nanosciences et santé ;
- nanosciences et transitions environnementales.

Cinq projets portés conjointement par l'URCA et l'UTT ont été remontés

- ROAM : J. MALLET (URCA/LRN) et A. BRUYANT (UTT/L2N) ;
- SONODACT : A-L DALTIM (URCA/MATIM) et E. IONESCU (UTT/L2N) ;
- ADFnanofluo: S. DEDIEU (URCA/MEDyC) et R. JAFFIOL (UTT/L2N) ;
- OxyPhot : M. GUILLOT (URCA/MATIM) et M. LAZAR (UTT/L2N) ;
- AquaBiotox : C. COSIO (URCA/Sebio) et J. PROUST (UTT/L2N)

Le concours a eu lieu le 25 mars 2021 et a été remporté par les porteurs du projet ADFnanofluo.

Le.la doctorant.e retenu.e après les auditions sera inscrit.e à l'ED SFS (Sciences Fondamentales Santé) de l'URCA.

L'édition 2022 de DocSit sera portée par l'UTT. Khemais SAANOUNI présente le calendrier :

- 11 mai 2021 : Réunion pour choisir la thématique

- Juin 2021 : Diffusion des informations
- 17 septembre 2021 : Date limite de dépôt des déclarations d'intentions
- Octobre 2021 : Formation du comité *ad hoc*
- Octobre 2021 : Dépôt des dossiers complets DocSIT 2022
- Novembre / décembre 2021 : Processus d'expertise
- Fin janvier 2022 : Organisation du séminaire DocSIT pour choisir le projet à financer
- Février 2022 : Le projet sélectionné rejoint le calendrier de tous les autres projets UTT

### **9/ Projet « Rencontre Annuelle de l'ED SNI »**

Le projet de « Rencontre Annuelle de l'ED SNI » viserait à renforcer le lien entre l'ED SNI et ses usagers.

Cette rencontre serait ouverte aux doctorant.e.s, aux enseignants-chercheurs/chercheurs et aux directeurs d'unités. Elle se tiendrait sur une journée en novembre 2021 de 8h30 à 17h dans le Bâtiment du CREA.

Cette journée serait rythmée par 2 activités :

- Meeting pour doctorant.e.s (animation par les membres doctorant.e.s du Conseil) ;
- Table ronde sur l'encadrement doctoral pour les encadrant.e.s (animation par Simon THIERRY – Adoc Mètis).

Une session poster serait financée par le Pôle SNI.

Groupe de travail prévu :

- Membres du CED
- Sophie LADOUCETTE (Pôle SNI)
- Mélanie VANIN - Ségolène BUFFET

La participation des doctorant.e.s serait valorisée par 1 ou 2 ECTS. Une proposition sera faite à l'animation doctorale de site.

La séance est levée à 17h02.

(\*) MATIM : MATériaux et Ingénierie Mécanique  
 LICIS : Laboratoire d'Informatique en Calcul Intensif et Image pour la Simulation  
 MEDyC : Matrice Extracellulaire et Dynamique Cellulaire  
 MIME : Modélisation et Imagerie Multi-Echelles